

**Procès verbal de la réunion de Comité directeur du CAF Léman**  
**mardi 14 octobre 2025 (19h30-21h45)**

**Présents :** Marie-Christine DESPREZ  
Catherine DUCRET  
Delphine FAVRE  
Jacques-Bernard GRAUX  
Muriel GASC  
Olivier RINGOT  
Marielle RIZZOLIO  
Lionel SIMOND

**Absents :** Théo ACHABOUB (donne pouvoir à M. Gasc pour le représenter)  
Vianney DAUPHIN (donne pouvoir à J.-B. Graux pour le représenter)  
Loïc LANNAUD  
Steven LELONG  
Gérard POHER (donne pouvoir à O. Ringot pour le représenter)

**Invitée :** Amandine TEYSSIER (responsable activité escalade)

Sujet	Statut / Décision
Commission communication	A faire : mailing pour le nouvel agenda reprenant le tuto sur le site. Remise à jour des fiches contact sur le site et du trombinoscope. Problèmes de photos de licence (sur le profil) : à voir si c'est pour tout le monde. Commande d'écussons tissés et thermocollants à 1€ 80 pièce HT soit 432€ TTC pour 200 écussons, et d'autocollants à 105€ pour 250 pièces (diamètre 7 cm.) Ils seront donnés en cadeau à l'Assemblée Générale pour les présents, le reste sera vendu à 4€ pour les écussons et 2€ pour les autocollants (Approuvé à l'unanimité des 11 présents et représentés.)
Approbation du précédent PV (modifié)	Compte-rendu approuvé à l'unanimité (0 voix CONTRE, 0 Abstention, 11 voix POUR).
Trésorerie et comptabilité	Jacques-Bernard a eu un 2e rendez-vous avec l'experte comptable et lui a demandé un topo/rapport pour l'AG Ils ont pu régulariser l'encaissement de chèques émis à l'exercice précédent. Il ne reste qu'un problème de subvention des Vorosses à corriger. Nous avons un excédent d'exploitation de 4775€, malgré la dette antérieure. A faire : contacter les deux vérificateurs aux comptes. Une réunion Jacques Bernard - Olivier - encadrants est à prévoir pour expliquer les documents et les procédures.
Protection du Milieu Montagnard	Bilan carbone : tout se passe bien. Possibilité d'une buvette sans alcool à la soirée conférence Ferus. Partenariat vélo avec Giant en cours.

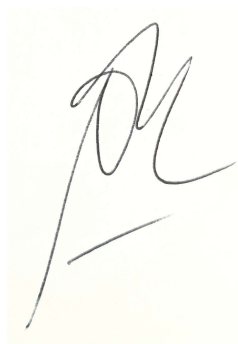
Réussites	Sorties nombreuses et diverses. Nouvel agenda.
Formations	<p>Olivier a participé au séminaire du Comité Régional AuRA, l'axe de travail était les formations.          Quand les cadres vont en formation, ils sont remboursés de leur frais de formation différemment selon leur club. ces frais de formation sont désormais calculés selon une grille tarifaire établie par Comité National de sorte que toutes ces formations soient au même prix exception des frais d'hébergement. Les frais de formation sont pris en charge par la FFCAM selon cette grille. Le candidat à un brevet d'encadrant (BF1, BF2 ou instructeur)n'a plus à payer que les frais réels. Le Comité National via le Comité Régional rembourse l'Organisme formateur des frais pédagogiques de formation          Les initiateurs peuvent valider le niveau initié, les moniteurs et instructeurs valident les niveaux perfectionnés et spécialisés.</p> <p>Nous ferons appel à Jean-Loup et Fabien pour le stage de ski de pente raide, organisé en 2 groupes sur 3 journées (une en station pour évaluation puis 2 courses d'application.) Ce stage coûtera 470€ par personne pour 6 inscrits</p> <p>A venir :          Organisation d'un stage de validation du niveau initié en ski-alpinisme à Argentière.          Stage NA 2 et Réussir sa sortie sur 3 jours aux Contamines.</p>
Escalade	<p>Les écoles d'escalade ont démarré plein pot. Les tarifs dégressifs pour l'école jeune ont été mis en place.</p> <p>Le nouveau mémento FFCAM des activités a été publié, avec insistance sur la prévention des accidents en escalade.          2 affiches à mettre dans toutes les salles, y compris Gavot et Abondance .Olivier et Amandine on convoqué une réunion jeudi 6 novembre avec tous les encadrants et ouvreurs de salle pour réécrire le RI escalade en fonction des recommandations et règlements de la FFCAM</p> <p style="text-align: right;">Il est</p> <p>rappelé que les bénévoles encadrants et non encadrants sont bien exonérés de la cotisation additionnelle à HelloAsso pour l'accession aux salles d'escalade.</p> <p style="text-align: right;">Demande</p> <p>du groupe jeunes pour faire du bloc à Margencel (initiatrice de 17 ans, un jeune de moins de 12 ans, tous avec autorisation parentale.) Pour l'instant, refus. Rappel sur notre règlement : les mineurs de moins de 15 ans sont acceptés sur les créneaux libres avec un de leurs responsables légaux. Les mineurs de 15 à 17 ans sont acceptés sur les créneaux libres avec une attestation de leurs responsables légaux pour transfert de responsabilité.</p> <p>Amandine s'est proposée pour occuper le poste vacant de responsable de l'activité escalade au club. Steven reste personne ressource, Margaux s'occupe de la gestion des ouvreurs et du planning, Vianney de l'informatique et Julien des formations. Nous les remercions tous chaleureusement.</p>

Ecole d'aventure	Nous avons reçu 2200€ de subventions pour l'école d'aventure, couvrant les frais des 2 guides. 10 jeunes sont inscrits !
Matériel / EPI	Olivier et Amandine ont fait un grand inventaire du matériel. Alain reste le seul responsable des sorties / retours du matériel loué. Le code de la boîte à clé sera changé. L'évaluation de l'état des EPI est à faire tous les ans. Il sera repris avec Jean-Loup
Nouveaux statuts	Ils ont été envoyés sur le groupe WhatsApp du comité pour relecture. Les changements concernent principalement l'adhésion des mineurs et les modalités de vote en Assemblée Générale.
Assemblée générale	Notre réglementation pour l'instant : Assemblée générale extraordinaire pour modification des statuts (présentation et acceptation des nouveaux statuts) avec quorum de 50%. Nous constaterons l'absence du quorum et repousserons ce vote à l'année d'après. Assemblée générale ordinaire, 2e convocation, même heure, ordre du jour différent. Ne pas oublier l'appel à candidature...
Nouveau règlement intérieur	Quelques modifications, par exemple l'obligation de signaler les violences, les membres du bureau (nombre, profession...) + charte éthique + conditions générales d'inscription. Document envoyé pour relecture.
Agenda	Assemblée Générale : vendredi 14 novembre. Prochains comités : lundi 17 novembre et mardi 16 décembre à 19h15.

Muriel GASC



Olivier RINGOT



QUOI	QUI	QUAND
- contacter Alpes Contrôle	Lionel	
- convocations AG	Muriel	ASAP
- mailing nouvel agenda	Kat	ASAP
- relecture Statuts et RI	tous	ASAP

**REMARQUES**

actions réalisées

actions en cours

NPP = ne presse pas

ASAP = dès que possible